



## PV COMMISSION SPORTIVE D25 12 mars 2025

### 1. Championnat par équipes journée 15

---

- **D90 D1-1 Giromagny 2 / Bavans 3**

Bavans 3 a joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois, RAS mais attention en D1 l'équipe de Bavans 3 ne peut plus jouer à 3 d'ici la fin de la phase).

- **D90 D2-1 Sochaux 2 / Giromagny 3**

La feuille de rencontre n'a pas été établie par GIRPE. La personne possédant le PC avec la feuille était malade et n'a pu acheminer le PC à la salle.

Le feuille papier a été envoyée par mail au responsable et la rencontre dument saisie dans SPID par le club.

- **D90 D4-3 Fesches-le-Châtel 5 / Maîche 6**

Brûlage cas B du joueur de Fesches André BARBIER qui a déjà participé à 2 rencontres dans une équipe de numéro inférieur (Fesches 4 en D3 aux journées 13 et 14)

→ Les 3 parties gagnées par le joueur ne sont pas comptabilisées dans le score de la rencontre. Le score devient 5-13 en faveur de Maîche au lieu de 8-10. Les parties individuelles sont conservées pour les points-classement des joueurs.

→ **L'équipe de Fesches 5 est considérée comme ayant joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois).**

### 2. Finales par classement

---

130 joueurs se sont inscrits cette saison, 124 ont participé, ce qui constitue un nouveau record.

- **Forfaits excusés**

Les 6 forfaits survenus entre la date limite des inscriptions et le jour de la compétition ont tous été excusés.

- **Abandons**

- H8 : Franck LANGLARD (Voujeaucourt) avant son 16<sup>e</sup> de finale (fatigue)  
➔ Perte de ses points pour sa partie de 16<sup>e</sup> de finale non disputée contre E.MARY (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- H12 : Mathieu GUYOT (Arbouans) après les poules (raison personnelle)  
➔ Perte de ses points pour sa partie de 8<sup>e</sup> de finale non disputée contre C.BREITENSTEIN (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- H12 : Florent STRAUMANN (Arbouans) avant son 1/4 de finale (**sans prévenir le JA**)  
➔ Perte de ses points pour sa partie de 1/4 de finale non disputée contre A.BOURQUIN (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- H15 : Christophe FROPPIER (Arbouans) avant sa 1/2 finale (blessure)  
➔ Perte de ses points pour sa partie de 1/2 finale non disputée contre A.BOUGEOT (sans que ce dernier n'en bénéficie).



**Jean-Michel HELLER**  
Commission Sportive Départementale